

# Le PNUD et le système des Nations Unies : focalisation sur le développement

**DURANT TOUTE L'ANNÉE 2008**, le système des Nations Unies a continué d'intensifier ses efforts visant à accroître l'impact des contributions qu'il apporte aux priorités et aux plans de développement nationaux. Ces actions s'inscrivent dans la ligne de la réforme des Nations Unies et répondent à l'appel lancé en 1997 par l'Assemblée générale dans lequel celle-ci exprimait la volonté de forger un système de développement plus cohérent, plus efficace et plus efficient. Elles ont toutefois revêtu une pertinence toute particulière étant donné les défis significatifs auxquels sont confrontés les pays en développement pour conserver leurs acquis et leurs accomplissements, lesquels sont remis en cause notamment par les crises financière et alimentaire mondiales et par leur impact sur les pauvres, ainsi que par les effets néfastes des changements climatiques. Du fait de ces récents revers, on a relevé des signes qui indiquent que de nombreux pays risquent de ne pas atteindre les OMD d'ici 2015. Le système de développement des Nations Unies reconnaît qu'il doit, aujourd'hui plus que jamais, s'unifier et rassembler ses nombreux

mandats et ses connaissances spécialisées de manière à répondre plus efficacement aux priorités et aux divers défis nationaux.

En tant que gestionnaire du système des coordinateurs résidents, le PNUD est fermement déterminé à veiller, avec ses partenaires des Nations Unies, à ce que le système de développement des Nations Unies ait une action collective plus cohérente, de manière à en faire un agent plus efficace qui apporte des améliorations notables aux conditions de vie des populations des pays où il intervient. Le PNUD sait aussi, comme ses partenaires au développement des Nations Unies, que la cohérence et l'efficacité doivent reposer sur l'appropriation nationale et sur l'alignement avec les programmes et systèmes nationaux. Un processus de planification conjointe mène à une programmation conjointe, à un plaidoyer conjoint, à un processus transparent et inclusif d'attribution des financements aligné sur les priorités nationales et à des approches harmonisées des activités, de manière à réduire les coûts de transaction et à accroître l'efficacité.



**Le Secrétaire général Ban Ki-moon visite une exposition sur le thème « Unis dans l'action » organisée en Tanzanie.**

## LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE MULTI-DONATEURS : ÉTAT DES LIEUX

Dans le cadre de son appui à la cohérence de l'action du système des Nations Unies, le PNUD a continué en 2008 d'administrer des ressources au nom de l'Organisation. Par l'entremise du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs, il gère directement ou par ses bureaux de pays un portefeuille qui a atteint depuis sa création en 2004 une valeur de 3,79 milliards de dollars et qui rassemble 23 fonds ainsi que des programmes communs couvrant l'aide humanitaire et le relèvement, la reconstruction et le développement au lendemain des conflits et des crises dans plus de 70 pays. Plusieurs nouveaux fonds ont été établis en 2008, tels que les fonds « Unis dans l'action » au Pakistan, au Cap-Vert et au Malawi, le Fonds du Programme UN-REDD et le Fonds de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit. En outre, le Fonds pour la consolidation de la paix a étendu sa couverture à six pays de plus. Par ailleurs, ont également été adoptées en 2008 d'importantes mesures venant préciser le rôle et les fonctions de l'administrateur du Fonds et l'établissement sous forme définitive des accords types avec les donateurs et les organismes participants approuvés par le Groupe des Nations Unies pour le développement. Ces mesures tendent à la rationalisation de l'interaction avec les donateurs

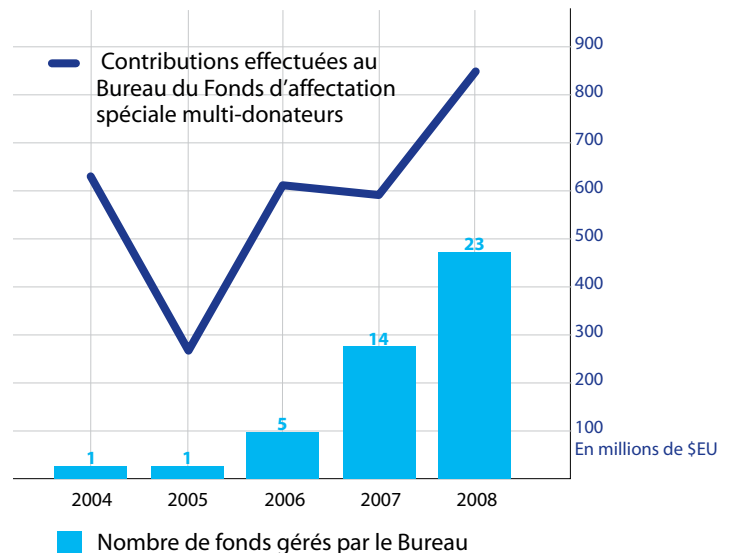
## LE FONDS POUR LA RÉALISATION DES OMD

Établi en 2006 grâce à une contribution du Gouvernement de l'Espagne, ce fonds appuie les activités proposées par de multiples partenaires au niveau des pays en vue de favoriser la réalisation des OMD. Il offre une occasion précieuse de faire progresser la réforme des Nations Unies par une programmation conjointe au niveau national, l'accent étant mis sur les principes de l'efficacité de l'aide énoncés dans la Déclaration de Paris et dans le Programme d'action d'Accra. Exigeant au minimum la coopération de deux organismes des Nations Unies par programme commun, le Fonds pour la réalisation des OMD a lancé un processus de formulation et de mise en œuvre conjointes de programmes dans plus de 50 pays.

Le PNUD considère qu'il doit y avoir une responsabilité mutuelle concernant l'obtention de résultats entre le coordonnateur résident et les autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies, pour faire en sorte que toutes les entités œuvrent de concert en vue de l'objectif commun

## CREISSANCE DU PORTEFEUILLE DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE MULTI-DONATEURS EN 2008

Le nombre de fonds et le total des contributions ont augmenté considérablement.



Source : PNUD/Bureau du Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs

et les gouvernements, ce qui économisera temps et argent et accroîtra l'efficacité et les résultats des interventions.

La consultation des équipes de pays des Nations Unies sur leur contribution aux priorités nationales de développement et l'établissement de propositions communes dégagent d'ores et déjà des connaissances sur le processus conjoint de programmation. Un sondage entrepris en 2008 par le Fonds pour la réalisation des OMD a interrogé les partenaires des Nations Unies sur leur satisfaction à l'égard du processus du Fonds ; 75 % ont jugé positive leur expérience de la participation à la formulation de nouvelles propositions et de programmes conjoints et 95 % ont considéré que le processus était équitable et transparent.

d'appuyer les plans de développement nationaux conformément aux priorités programmatiques convenues.

Des progrès notables ont été réalisés en 2008 pour permettre aux Nations Unies d'accroître la cohérence et l'efficacité de leurs activités, en grande partie grâce aux

huit projets pilotes de l'initiative « Unité d'action » lancés en janvier 2007, en tandem avec l'Organisation, par le gouvernement des pays suivants : **Albanie, Cap-Vert, Mozambique, Pakistan, Rwanda, Tanzanie, Uruguay et Viet Nam**. Malgré des accomplissements importants réalisés en 2007, le défi qu'avaient à relever en 2008 les équipes de pays des Nations Unies était d'assurer la mise en œuvre des programmes « Unis dans l'action » et d'obtenir les améliorations tangibles nécessaires au niveau de la cohérence et de l'efficacité des interventions. Les gouvernements et les équipes de pays des Nations Unies participant aux projets pilotes ont œuvré de concert pour relever ce défi.

C'est ainsi qu'en **Tanzanie**, par exemple, les Nations Unies agissent avec leurs partenaires pour atténuer l'impact de la hausse des prix alimentaires sur les ménages pauvres et vulnérables de régions ciblées du pays. Le système des Nations Unies a fait appel au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires pour acheter des semences qui ont été fournies aux ménages ruraux affectés afin de leur permettre de reprendre des activités agricoles. Une évaluation rapide de vulnérabilité menée conjointement au début 2008 par le gouvernement, des organismes des Nations Unies et des ONG locales et internationales a souligné l'urgence de la situation dans la plupart des régions touchées. Les interventions du système des Nations Unies se sont concentrées sur la protection des moyens d'existence et la situation nutritionnelle des agriculteurs vulnérables, notamment pour les aider à produire suffisamment de nourriture pour leur propre consommation.

Au **Viet Nam**, les Nations Unies ont mis en œuvre une politique en matière de changements climatiques, étant donné que le pays est l'un des plus durement touchés par ces phénomènes, en particulier par l'élévation du niveau de la mer, comme le soulignait le PNUD dans son *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 - La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde partagé*. En 2008, les Nations Unies ont contribué substantiellement à l'élaboration du Programme cible national de riposte aux changements climatiques, en fournissant des conseils techniques, en finançant des conseillers techniques nationaux et des consultations nationales, et en facilitant les consultations avec la communauté internationale.



**L'ancien Administrateur Kemal Derviş en visite sur le site d'un projet conjoint du PNUD et de Microsoft qui renforce les capacités des services d'appui technique du Parlement au Rwanda.**

Ces exemples tirés des projets pilotes « Unis dans l'action » démontrent bien que le processus de réforme produit des résultats concrets pour le bénéfice des partenaires nationaux des Nations Unies. Ils montrent également que les partenariats contribuent au succès des efforts intensifiés d'accroissement de l'efficacité et de l'efficacé. Le coordonnateur résident/représentant résident reste le « dirigeant unique » du système des Nations Unies, mais il est essentiel qu'il œuvre en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires nationaux pour déterminer les domaines prioritaires d'appui de l'Organisation et qu'il tire parti de l'expertise et des mandats pertinents de cette dernière pour favoriser l'obtention de ces résultats. Les activités pilotes menées en 2008 ont également démontré que le partenariat entre les organismes de développement des Nations Unies et les institutions financières internationales est d'une grande importance pour fournir des conseils de politique et des connaissances techniques spécialisées aux partenaires nationaux, en particulier dans les domaines relatifs aux crises alimentaire et financière, et pour seconder les efforts déployés par les pays pour surmonter les obstacles qui s'opposent à la réalisation des OMD.



## Égalité des sexes et Unité d'action des Nations Unies en Albanie

Le programme « Unité d'action » des Nations Unies a été lancé en Albanie en 2007 pour servir de modèle de mise en commun des compétences de divers organismes des Nations Unies, dont le PNUD, aux fins d'accroître leur contribution au développement humain du pays. Une équipe de pays unifiée œuvre ainsi en faveur d'un développement social inclusif et de la réalisation des objectifs gouvernementaux prioritaires et appuie l'analyse des politiques publiques. Toutes ces actions viennent seconder les efforts de l'Albanie visant à l'accession à l'Union européenne et contribuer à la réalisation des aspirations des citoyens albanais à mener une vie meilleure, tout en économisant du temps et des ressources financières aux partenaires nationaux et internationaux.

L'égalité des sexes occupe une place fondamentale dans le programme « Unité d'action » des Nations Unies en Albanie et elle est considérée comme un objectif clé transversal dans tous les programmes de l'Organisation. Le Programme commun sur le genre, qui rassemble le PNUD, UNIFEM, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'UNICEF, fournit au gouvernement un appui coordonné en matière de plaidoyer et dans les domaines techniques pour assurer la bonne application d'une loi sur l'égalité des sexes nouvellement adoptée. Cette loi vise à mettre fin à la discrimination fondée sur le sexe dans l'emploi, l'éducation, la santé et dans de nombreux autres domaines. Dans ce contexte, les Nations Unies

s'emploient à lutter contre la violence sexospécifique, à améliorer le suivi du statut de la femme, à assurer l'accès des femmes à la protection sociale et à accroître le rôle des femmes dans les processus décisionnels.

Le PNUD joue un rôle clé dans tout cela. Il fournit en particulier un appui technique au niveau national et local pour l'application de la première loi contre la violence conjugale adoptée en Albanie, appui qui a comporté notamment la formation des juges des tribunaux de première instance et d'appel aux dispositions de la loi. Une formation au traitement des cas de violence conjugale a également été dispensée à plus de 600 officiers de police. Grâce au concours du PNUD, et en étroite consultation avec des groupes de la société civile, le gouvernement établit actuellement le premier centre d'accueil national pour les victimes de la violence conjugale. Par ailleurs, le Programme commun sur le genre aide les instances gouvernementales à appliquer les premiers quotas en faveur des femmes candidates aux élections nationales en temps voulu pour les élections de 2009.

**En Albanie, un projet du programme « Unis dans l'action » aide les familles roms et tziganes à s'inscrire à l'État civil, ce qui leur ouvre l'accès aux services publics et leur permet de faire valoir leurs droits.**

